

Procès-verbal de l'assemblée générale de parents de l'école La Croisée, tenue à Rivière-du-Loup, le mardi 24 septembre 2024, à 19 h, Croisée 2

Présences : Michaël Morin, Valérie Potvin, Marie-Chantal Tardif, Édith April, Naïma Hadjin, Marie-Claude Rioux, Karine Caron, Laétitia Brosse. Kelly Siros, Nathalie Malenfant, Maude Lepage, Jason Michaud-Jalbert, Maxime Marchand, Joseph Aimé Kamdem Kamgaing, Véronique Dominique, Hans Kristian Hernandez, Gregina Mercedes Hernandez.

Absence :

Ouverture de la séance à 19 h.

Sujets	Discussion et orientation	Suivi à donner
1. ACCUEIL ET PRISE DES PRÉSENCES	Nous invitons les parents à venir compléter la feuille de présence. Ils doivent y inscrire leur nom et le nom de leur enfant.	
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	IL EST PROPOSÉ PAR MME MAUDE LEPAGE QUE l'ordre du jour de l'assemblée générale de parents soit adopté tel que déposé. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.	

Sujets	Discussion et orientation	Suivi à donner
3. NOMINATION D'UNE PRÉSIDENTE OU D'UN PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE	<p>IL EST PROPOSÉ PAR MME VALÉRIE POTVIN</p> <p>QUE Mme Valérie Potvin agisse comme présidente d'assemblée</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.</p>	
4. NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE OU D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE	<p>IL EST PROPOSÉ PAR MME VALÉRIE POTVIN</p> <p>QUE Mme Marie-Chantal Tardif agisse comme secrétaire d'assemblée</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p>	
5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS DU 25 SEPTEMBRE 2023	<p>IL EST PROPOSÉ PAR MME KARINE CARON</p> <p>QUE le procès-verbal de l'assemblée générale de parents du 25 septembre 2023 soit adopté tel que déposé</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.</p>	
<p>6. REDDITION DE COMPTE :</p> <p>a) RAPPORT ANNUEL 2023-2024 DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT;</p> <p>b) COMPOSITION DU CÉ ET SON RÔLE;</p>	<p>a) M. Michaël Morin, présente le rapport annuel 2023-2024.</p> <p>b) Composition du CÉ : Au moins 4 parents d'élèves fréquentant l'école, 3 enseignants, 1 membre du service de garde, 1 membre du personnel professionnel et 1 membre du personnel de soutien.</p> <p>Rôle du CÉ :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déterminer les grandes orientations de l'établissement; • S'assurer de l'application des modalités du régime pédagogique; • Adopter le budget annuel de l'établissement, le budget de fonctionnement et le rapport annuel du CÉ; • Approuver les frais chargés aux parents, les activités et sorties éducatives et la liste des fournitures scolaires; • Approuver la grille des matières, les projets pédagogiques particuliers, les règles de conduite et les mesures de sécurité; 	

Sujets	Discussion et orientation	Suivi à donner
<p>c) INFORMATIONS SUR LE RÔLE DU COMITÉ DE PARENTS.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser ou permettre l'organisation des services extrascolaires (activités parascolaires, services à des fins sociales, culturelles ou sportives); • Adopter le plan de lutte contre l'intimidation et la violence ainsi que les règles de fonctionnement du service de garde; • À un pouvoir d'initiative permettant de faire des recommandations à la direction ou au conseil d'administration sur la bonne marche de l'école; • Consulter annuellement les élèves ou des groupes d'élèves sur des sujets les concernant (climat social, activités extrascolaires, etc.). <p>c) Rôle du comité de parents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir la participation des parents aux activités du centre de services scolaire; • Donner son avis sur tout sujet propre à assurer le meilleur fonctionnement possible du centre de services scolaire; • Transmettre au centre de services scolaire l'expression des besoins des parents identifiés par les représentants des écoles; • Donner son avis au centre de services scolaire sur toute question qu'elle est tenue de lui soumettre. • Mme Karine Plourde a aussi partagé son expérience. 	
<p>7. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTION</p>	<p>IL EST PROPOSÉ PAR MME VALÉRIE POTVIN</p> <p>QUE M. Michaël Morin agisse comme président d'élection.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p>	
<p>8. ÉLECTION DE PARENTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT, SELON LE NOMBRE DE POSTES VACANTS (NOMBRE DE POSTES OFFICIELLEMENT VACANTS : 3 POUR UN MANDAT DE 2 ANS ET UN POSTE POUR UN MANDAT 1 AN) AINSI QU'UN PARENT SUBSTITUT</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mme Marie-Claude Rioux propose sa candidature. élue (Mandat de 2 ans) • Mme Kelly Sirois propose sa candidature : élue (Mandat de 2 ans) • Mme Véronique Domingue propose sa candidature : élue (Mandat de 2 ans) • M. Maxime Marchand propose sa candidature: élu (Mandat de 1 an) • Mme Naïma Hadjin sera le parent substitut. 	

Sujets	Discussion et orientation	Suivi à donner
9. ÉLECTION D'UN PARENT ET D'UN PARENT SUBSTITUT DU CÉ COMME REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS. (DOIVENT ÊTRE CHOISIS PARMIS LES MEMBRES PARENTS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT)	<ul style="list-style-type: none"> • Mme Véronique Domingue propose sa candidature : élue • Mme Kelly Sirois propose sa candidature comme parent substitut : élue <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p>	
10. DATES DES RENCONTRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT	<ul style="list-style-type: none"> • 21 octobre 2024 • 2 décembre 2024 • 17 février 2025 • 28 avril 2025 • 16 juin 2025 	
11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE	Mme Valérie Potvin propose la levée de l'assemblée à 19 :38	

Valérie Potvin

Présidente

24 septembre 2024

Date

Marie-Chantal Tardif

Secrétaire

24 septembre 2024

Date